APRÈS ART. 42 N° 1174

## ASSEMBLÉE NATIONALE

PLFSS POUR 2019 - (N° 1297)

Commission	
Gouvernement	

## **AMENDEMENT**

N º 1174

présenté par M. Potterie

## ARTICLE ADDITIONNEL

## APRÈS L'ARTICLE 42, insérer l'article suivant:

Amendement irrecevable au titre de l'article 40 de la constitution.